



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E82636

VALABLE JUSQU'AU 16/10/2026

ÉDITÉ LE

31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/10/2006

Forme juridique : SAS

Capital : 240 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2008 B 1358

Siret : 493 106 280 00057

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 4029407-001

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 654970R 77 1259000/2 054041

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 654970R4051001/2 84006

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/03/2026

Raison sociale : VONTHRON ENTREPRISES

9 RUE DE L'ANCIEN HÔPITAL
67720 HOERDT

Téléphone : 03 88 32 44 21

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@vonthronsas.fr

Responsabilité légale :

KHOURY ABDALLAH PRÉSIDENT / DANGAIN LOIC DIRECTEUR GENERAL
DELEGUE

Effectif moyen : 43

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/10/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	19/10/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	19/10/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	19/10/2023
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	19/10/2023
5312 PROB	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	05/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	05/03/2026
o Fenêtres de toit	19/10/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/10/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/10/2023
o Isolation des combles perdus	19/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.